

Rapport annuel 2022

Formation initiale et continue
des chauffeurs



En 2022, l'ordonnance sur l'admission à la circulation des chauffeurs (OACP) révisée a été introduite en deux étapes, au 1^{er} mars et au 1^{er} juillet 2022. Il en résulte certaines nouveautés pour les chauffeurs. Avec la mise en place des cours OACP sur deux jours consécutifs, de nouvelles possibilités de types de cours OACP ont été créées pour les organisateurs de cours. L'asa a adapté le système d'administration des cours SARI en conséquence. Les cours OACP avec module e-learning intégré sont désormais compris dans l'OACP. Une base légale a ainsi été créée pour ce type de cours. En outre, les connaissances et capacités pour l'acquisition du certificat de capacité ont été mises à jour. Désormais, en font partie l'utilisation de systèmes d'assistance à la conduite et d'automatisation, l'optimisation de la consommation de carburant et la capacité à anticiper les risques sur la route.

La formation de base et la formation continue OACP 2022 en chiffres, comparé à ceux de 2021 :

Chiffres clé	2021	2022
Programmes de formation approuvés	114	113
Centres de formation continue agréés	204	213
Enseignants autorisés	3086	3402
Types de cours autorisés	2960	2808
Chauffeurs avec certificat de capacité	106599	110429

Illustration 1 : état au 31.12.2022 (Source: SARI)

En 2022, 3830 chauffeurs de plus que l'année précédente possédaient un certificat de capacité valable. Cela correspond à la hausse du nombre de chauffeurs avec certificat de capacité valable en 2021 par rapport à 2020.

Le nombre de type de cours OACP approuvés a reculé légèrement par rapport à l'année précédente (diminution de 152 types de cours autorisés). Il faut prendre en considération le fait que les types de cours qui arrivent à échéance sont soit remplacés par de nouveaux sujets de cours, soit ne sont plus organisés. En raison de la planification des cours par les organisateurs de cours, le nombre de types de cours autorisés tend à diminuer vers la fin de l'année. Au début de l'année, le nombre augmente à nouveau, car de nouveaux types de cours sont soumis à l'asa pour examen et autorisés. En ce qui concerne les enseignants, on constate une augmentation de 316 nouvelles personnes autorisées à enseigner. Cela s'explique par le fait que de nombreux enseignants sont partis à la retraite au cours de l'année 2022 et n'ont plus exercé leur activité, mais ont pu être remplacés immédiatement par de nouveaux enseignants qui ont pris la relève.

Fin 2022, 213 centres de formation continue étaient agréés et actifs. Ce sont 9 organisateurs de cours de plus qu'en 2021. Après la cessation d'activité de certains centres de formation continue en raison des nouvelles exigences du système d'assurance qualité ou du départ à la retraite du responsable de la formation continue, l'effectif des centres de formation continue reconnus se rétablit, ce qui se traduit par le dépôt de nouvelles demandes auprès de l'asa.

Organisation de cours OACP et journées de cours OACP suivies

Les cours de formation OACP ont pu être dispensés sans restriction ni mesure de lutte contre le coronavirus. Le nombre de cours OACP dispensés est resté quasiment le même qu'en 2021. Le nombre de jours de cours suivis a augmenté (plus 3054) par rapport à l'année précédente. Les nouveaux types de cours créés depuis la révision de l'OACP (cours modulaires/cours de plusieurs jours) n'ont été intégrés que de manière isolée dans l'offre de cours par les organisateurs de cours.

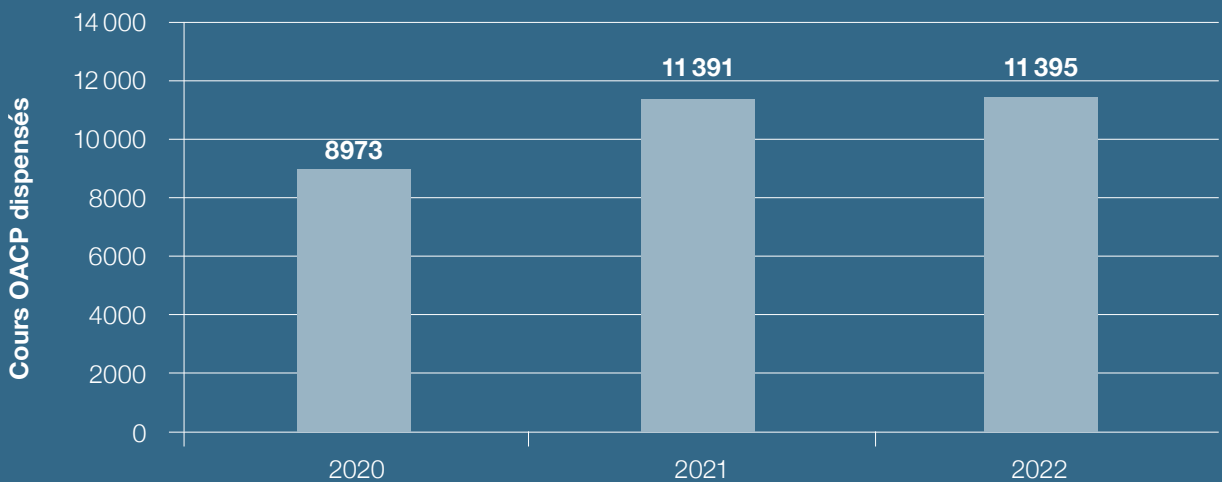


Illustration 2 : Nombre de cours OACP suivis en 2020, 2021 et 2022 (Source : SARI, état au 31.12.2022)

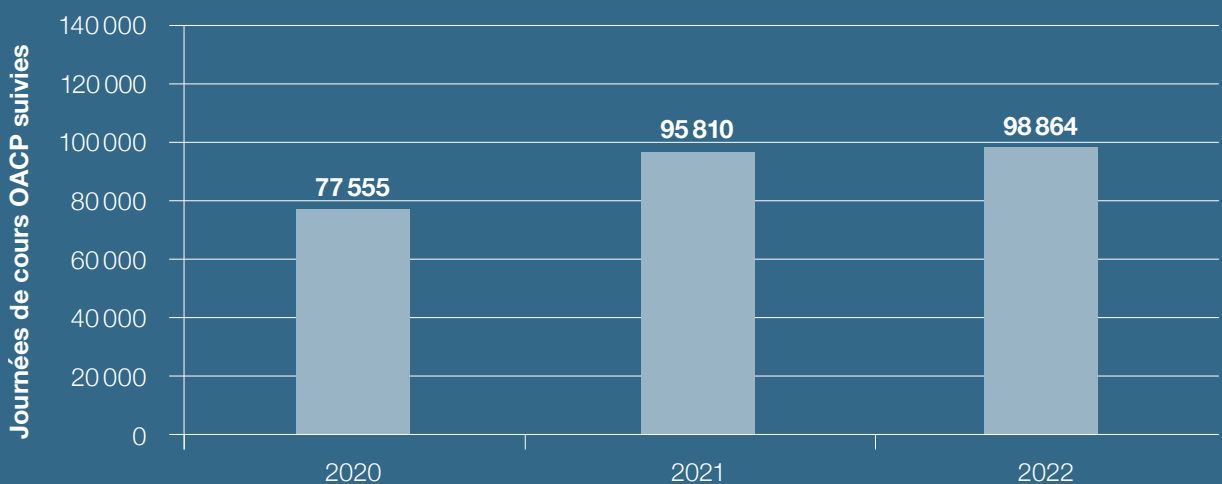


Illustration 3 : Nombre de journées de cours OACP suivies ces trois dernières années (nombre d'attestations de cours délivrées), (Source : SARI, état au 31.12.2022)

Attestations de formation

Dans le secteur du transport de marchandises, 452 attestations de cours en moins ont été délivrées par rapport à l'année précédente. A nouveau, moins de chauffeurs ont besoin d'une attestation de formation d'une durée de validité d'un an afin de se préparer à un examen OACP dans le cadre d'un programme de formation. Les chauffeurs soumis à l'ancien droit (acquisition des catégories pertinentes OACP C/C1 et D/D1 avant le 1^{er} septembre 2009) et n'ayant jamais prolongé leur certificat de capacité par des cours de formation continue ont également été moins nombreux à demander une attestation de formation afin d'avoir suffisamment de temps pour suivre leurs cours OACP.

Le nombre des attestations de formation délivrées pour le transport de personnes n'a quasiment pas baissé ces trois dernières années et s'est établi entre 750 et 770 attestations de formation par an. En 2022, un nouveau record a été atteint dans le transport de personnes avec 802 attestations de formation délivrées (soit 45 de plus qu'en 2021). Cela est dû aux besoins élevés en personnel dans les entreprises de transport public.

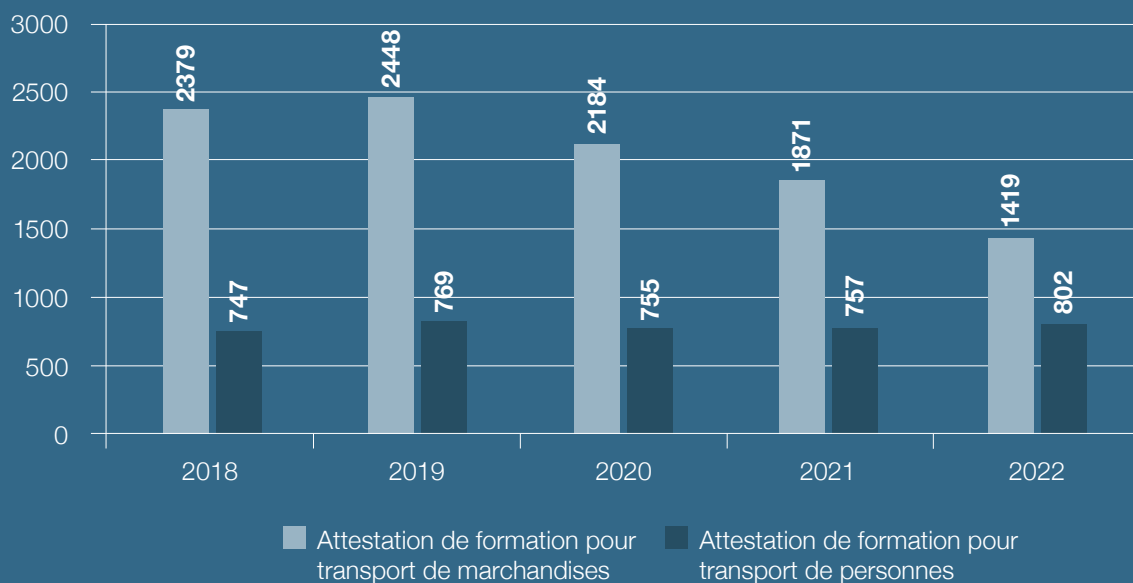


Illustration 4 : Total des attestations de formation délivrées par an et par secteur (Source : SARI, état au 31.12.2022)

Assurance qualité OACP

Au cours de l'année 2022, les experts AQ de l'asa ont réalisé 226 audits dans le secteur de la formation continue des chauffeurs. Les experts AQ ont constaté de grosses lacunes lors de 17 audits et certains cours ont reçu une évaluation négative. Pour 58 audits, les experts AQ ont constaté des lacunes mineures. Les lacunes mineures entraînent un contrôle des conditions lors de l'audit suivant qui, si elles ne sont pas remplies, entraînent un audit complémentaire.

En outre, le service AQ a réalisé 140 audits-éclair en 2022. 126 des audits-éclair réalisés ont reçu une évaluation positive. Lors de 8 audits-éclair, des lacunes mineures ont été constatées qui concernaient surtout l'administration des cours ainsi que des écarts avec le programme de cours. De grosses lacunes ont été constatées lors de 6 audits-éclair; dans presque tous les cas, la tenue non conforme de la liste de présence a été critiquée, de même que des écarts significatifs par rapport au programme du cours. Quatre autres audits n'ont pas pu être réalisés car les experts ont trouvé porte close.

Dans le secteur de la formation continue des chauffeurs, la plupart des critiques concernaient également des écarts importants par rapport au programme de cours approuvé. Des thèmes prédéfinis n'ont pas été traités ou la répartition entre les parties théorique et pratique n'a pas été mise en œuvre. Parfois, l'infrastructure présentait des lacunes offrant trop peu de place pour les participants ou l'absence de lumière naturelle.

Assurance qualité Examens OACP

En 2022, 173 examens pratiques et oraux OACP organisés par l'ASTAG se sont déroulés en présence d'experts AQ de l'asa. Ils ont surveillé les examens. En tout, 2995 candidates et candidats ont passé un examen OACP. On peut se réjouir que les experts AQ n'aient constaté aucune lacune. Seul un examen a reçu une évaluation négative car certains experts ont fourni une aide trop importante.

Examens OACP réussis

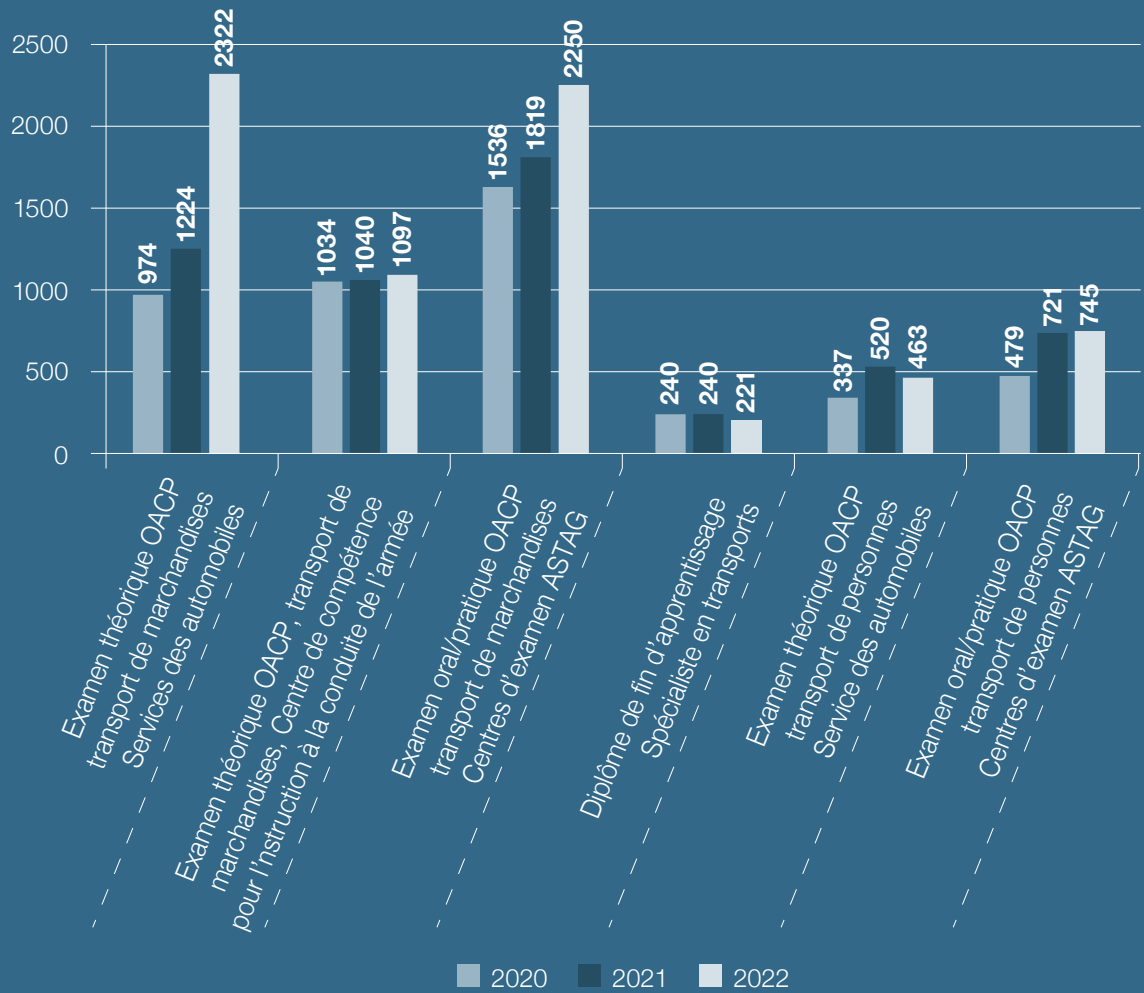


Illustration 5 : Source : Statistiques ETAO, centre de compétence pour l'instruction à la conduite au sein de l'armée, rapport annuel ASTAG, SARI, état au 31.12.2022

Examen écrit OACP

En 2022, 1098 examens théoriques OACP ont pu être enregistrés en plus par rapport à l'année précédente auprès des services cantonaux des automobiles dans le secteur du transport de marchandises (catégorie C/C1). En matière de transport de personnes (catégorie D/D1), 57 chauffeurs de moins ont réussi l'examen théorique par rapport à 2021. La hausse significative du nombre des examens OACP réussis dans le secteur du transport de marchandises est due à la levée du nombre limité de tentatives aux examens à partir du 1^{er} mars 2022.

En 2022, 1097 candidats en tout ont réussi l'examen écrit OACP pour le transport de marchandises auprès du centre de compétence pour l'instruction à la conduite au sein de l'armée. Le nombre d'examens écrits OACP réussis a augmenté de 57 par rapport à 2021. L'armée propose des examens OACP uniquement pour le transport de marchandises, c'est-à-dire uniquement pour les catégories C/C1.

Examen OACP pratiques/oral

Ce sont 431 chauffeurs de plus qu'en 2021 ayant passé avec succès l'examen auprès de l'association suisse des transports routiers (ASTAG), responsable de la réalisation des examens pratiques et oraux OACP. Cela est également dû à la suppression du nombre limité de tentatives et donc à la suppression de la période de blocage qui a concerné tous les chauffeurs.

Dans le secteur du transport de personnes, une légère hausse des examens passés avec succès a été enregistrée. En 2022, 745 chauffeurs en tout ont passé l'examen OACP avec succès, soit 24 chauffeurs de plus qu'en 2021.

Échange de certificats de capacité étrangers

Depuis le 1^{er} mars 2022, les personnes domiciliées dans un état de l'UE ou de l'AELE et dont l'employeur a son siège en Suisse n'ont plus besoin que du permis de conduire et du certificat de capacité de leur état d'origine ainsi que d'un permis de conduire suisse pour conduire des véhicules immatriculés en Suisse. Il n'est pas prévu que les chauffeurs résidant dans un pays de l'UE ou de l'AELE et travaillant en Suisse fassent échanger leur certificat de capacité étranger contre un certificat suisse auprès du service des automobiles. Les cours de formation continue peuvent être suivis aussi bien dans le pays de résidence qu'en Suisse. Avant de suivre des cours de formation continue en Suisse, il est toutefois recommandé de vérifier si ces cours sont reconnus par le pays de résidence. Les services des automobiles peuvent décider au cas par cas s'ils échangent le certificat de capacité étranger dans ce genre de situation. En 2022, 4878 certificats de capacité étrangers ont été échangés soit 571 de plus qu'en 2021.

Les cours de formation suivis à l'étranger peuvent être examinés et reconnus via une demande auprès de l'asa. Le centre administratif de l'asa a pu autoriser 31 des 63 demandes reçues en 2022.

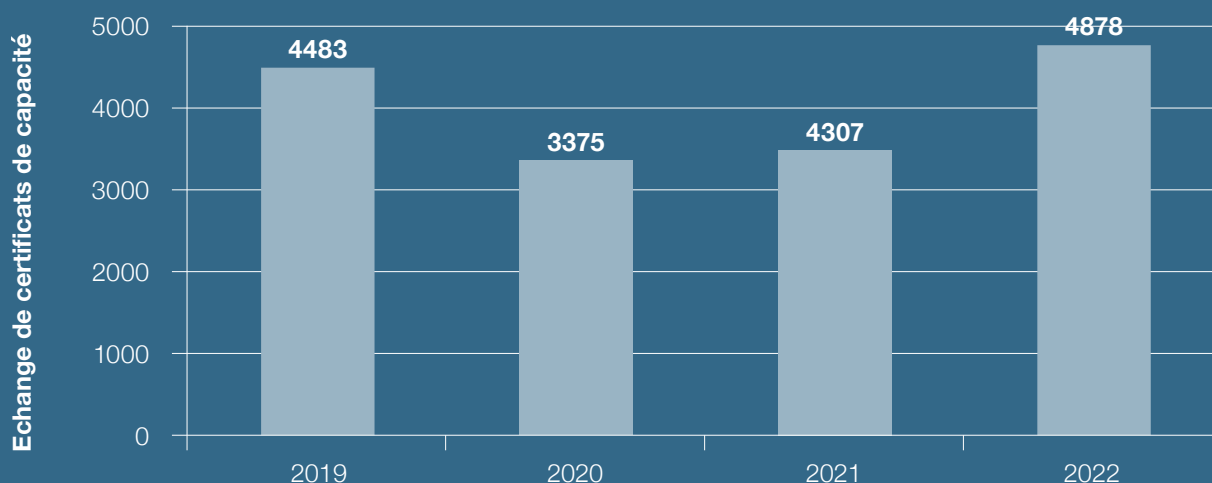


Illustration 6 : Nombre des certificats de capacité étrangers échangés (Source : SARI, état au 31.12.2022)

Production mensuelle de certificats de capacité

Le nombre de certificats de capacité produits a oscillé entre 1000 et 2000 unités par mois comme en 2021. La tendance est toutefois à la baisse. Il faut partir du principe qu'à la fin de la période de formation continue pour le transport de marchandises et pour le transport de personnes (fin août 2023 et fin 2024) le nombre des certificats de capacité produits chaque mois va de nouveau s'accroître.

Les certificats de capacité ne sont fabriqués qu'après réception de la commande. On distingue trois types de commande :

- NOUVELLE COMMANDE : commande après l'examen OACP réussi
- PROLONGATION : commande après avoir rempli l'obligation de formation continue
- REMPLACEMENT : commande après la perte ou la réception d'un nouveau permis de conduire car les deux certificats doivent comporter les mêmes données en vertu de l'article 9 al. 4 OACP (Ordonnance sur l'admission des chauffeurs professionnels)

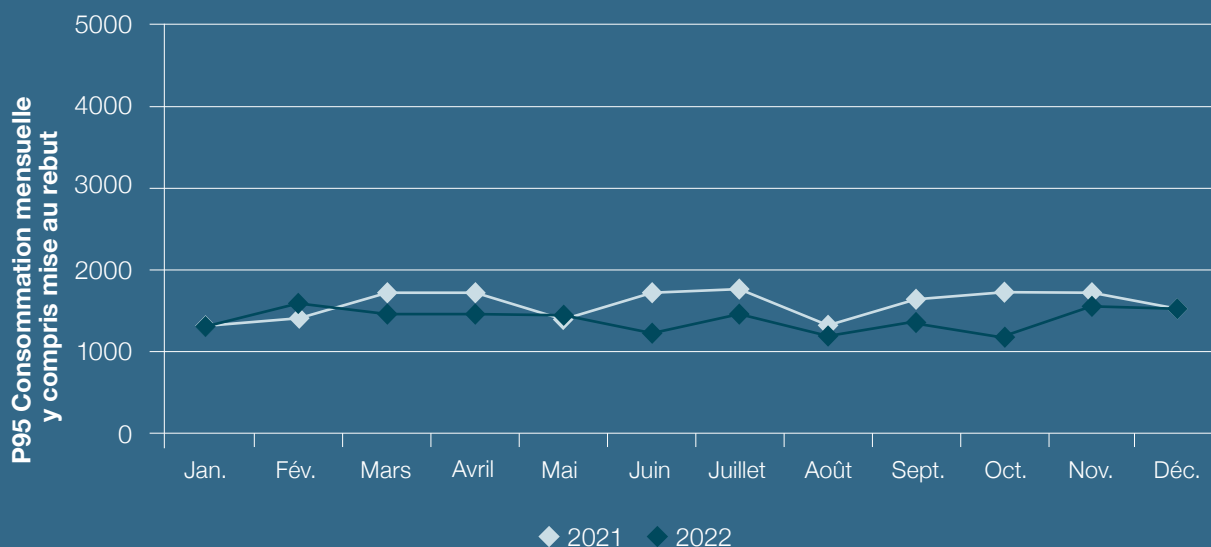


Illustration 7 : Matériaux utilisés mensuellement pour le certificat de capacité (Source : impression sécurisée Orell Füssli, état au 31.12.2022)

E-Learning et cours online dans le secteur de la formation continue des chauffeurs (OACP)

L'OACP révisée entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 crée une base légale pour les cours OACP avec module d'e-learning intégré. Les prescriptions pour le test final e-learning et le test d'entrée pour le cours en présentiel sont désormais clairement définis. Une solution plus pratique pour le contrôle d'identification des participants a pu être mise en œuvre avec les organisateurs de cours. L'asa a mis à jour [l'aide-mémoire](#) existant « Exigences minimales en matière de cours individuels avec module d'e-learning intégré » sur la base de ces prescriptions. Les cours, qui n'avaient lieu que dans le cadre d'une phase pilote provisoire, sont désormais définitivement approuvés et font partie de l'offre régulière de cours. Pour faire approuver de nouveaux types de cours pour cette forme d'enseignement, les organisateurs de cours doivent, comme jusqu'à présent, déposer une demande auprès de l'asa.

Le rapport d'évaluation attendu avec des informations relatives à la réalisation de cours uniquement en ligne dans le secteur OACP a été reçu au 1^{er} trimestre 2022 et a été examiné par la commission Assurance qualité (KQS). La KQS constate que de tels cours sont techniquement faisables et sont auditable par le service Assurance qualité de l'asa mais ne se prêtent qu'à l'enseignement de certains sujets selon le catalogue des compétences d'action. En raison de l'absence de base légale et de la possibilité que les organisateurs de cours disposent d'autres types de cours au 1^{er} juillet 2022, la KQS a décidé de ne pas autoriser ce type de cours pour le moment.

Examens OACP à partir de 2024

L'exécution des examens OACP selon les articles 10 à 15 de l'OACP est une tâche souveraine des cantons. Les cantons ont délégué l'exécution de l'OACP et donc aussi la réalisation des examens OACP à l'asa. Pour le déroulement de l'examen oral et pratique, des infrastructures sont nécessaires, qui ne sont pas disponibles à l'asa. C'est la raison pour laquelle dans le cadre de la mise en œuvre de l'OACP au 1^{er} septembre 2009, on a cherché à savoir qui pourrait agir en tant qu'organisateur d'examens pour le compte de l'asa. Après un appel d'offres sur invitation auprès des organisations du travail, le choix s'est porté sur l'ASTAG (Association suisse des transports routiers). Depuis 2009, quatre des cinq parties de l'examen ont lieu à l'ASTAG.

En automne 2022, l'asa, mandatée par les cantons, a lancé un nouvel appel d'offres pour ce mandat de prestations dans le cadre d'une procédure sur invitation à l'attention des organisations du travail. L'objectif est d'une part d'améliorer la qualité de l'organisation des examens OACP et d'autre part de réduire les coûts pour les candidats. Raison pour laquelle les cantons ont décidé de confier à l'asa une partie des tâches. A compter du 1^{er} janvier 2024, trois parties d'examens seront passées auprès d'un service des automobiles. Les deux dernières parties d'examen (1x oral et 1x écrit) se déroulent comme auparavant auprès d'un organisme d'examen.

Journée d'information « Formation continue obligatoire »

La journée d'information organisée par l'asa le 09.11.2022 a eu lieu au musée des transports de Lucerne et a accueilli 177 invités. Les mesures de lutte contre le coronavirus étaient suspendues au printemps de sorte que la manifestation a pu se tenir sans restriction. Il est possible que cela ait eu une influence et ait motivé les personnes à se rendre sur place. Par rapport à l'année précédente il y a eu plus de 10% de participants en plus. Le sujet principal abordé était les travaux préparatoires de la nouvelle organisation des examens OACP à compter du 1^{er} janvier 2024.

A l'issue de la partie officielle, le déjeuner buffet offert par l'asa a été l'occasion d'échanger entre collègues. Les discussions étaient animées et l'opportunité de se rencontrer et de travailler ensemble a été saisie. Les participants ont été très satisfaits de la journée d'information 2022. Ils ont attribué de bonnes notes à la manifestation. Ils ont jugé l'offre utile pour leur travail quotidien et ont également estimé que la collaboration avec l'asa et désormais avec le service Assurance qualité était vécue de manière très positive.

asa – mars 2023

EDITEUR

Association des services des automobiles
Thunstrasse 9, 3005 Berne
www.asa.ch

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE